BULLETIN MUNICIPAL DE LEYMENT

Hiver 2021

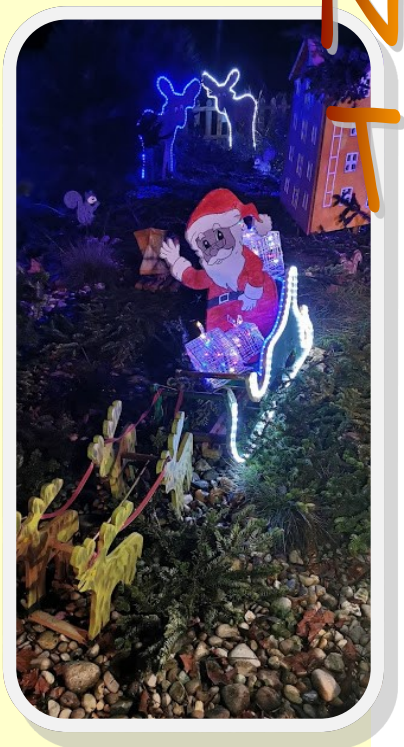

L'élection du nouveau conseil municipal en mars 2020 a coïncidé avec le début de la crise sanitaire qui nous touche encore près d'un an plus tard. Il nous a fallu composer avec de nouvelles contraintes techniques qui nous obligent à nous adapter en permanence (notamment en ce qui concerne la gestion des structures accueillant les plus jeunes) et financières, avec un budget grevé par un manque de recettes et une augmentation des dépenses imprévues.

Cela n'a pas empêché les conseillers (dont vous retrouverez les portraits au fil des pages de ce bulletin, associés aux domaines auxquels ils sont attachés), de mener à bien certains projets.

C'est dans ce contexte particulier que nous avons accueilli, au mois de septembre, les locataires de la résidence pour personnes âgées des Ormes. Pour eux, comme pour le reste du village, il n'est malheureusement pas possible d'organiser toutes les activités ou moments conviviaux auxquels nous sommes habitués. Plus que jamais, nous saluons les bénévoles associatifs qui restent mobilisés malgré tout.

Dans un contexte économique incertain , nous ne pouvons qu'être admiratifs devant le courage entrepreneurial et le dynamisme des commerçants qui ont su s'adapter ou rebondir, avec notamment l'ouverture prochaine de l'épicerie-tabac multiservices, fruit d'une réflexion et d'un travail de plusieurs années.

En ces temps compliqués, agents et élus restons à votre écoute, malgré la distanciation physique imposée. Les circonstances ne nous autorisant pas à vous convier à la traditionnelle cérémonie afin de vous les transmettre de vive voix, nous vous adressons tous nos vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous garde en bonne santé et vous permette de mener à bien les projets qui vous tiennent à cœur, associatifs, personnels et professionnels.

www.leymentmairie.com

Tél 04.74.34.92.23 / e-mail secretariat@mairiedeleyment.fr

Accueil du public agence postale: Mardi et Samedi de 9h à 12h

Mercredi et Vendredi de 14h30 à 18h (accès par l'arrière du bâtiment)

Contact mairie privilégié par mail ou téléphone en raison du contexte sanitaire

Commissions et représentations

Marilyn BOTTEX
Maire

Commissions communales thématiques*

- Voirie-Réseaux: **J.MARTRA (réseaux secs), E.VIOLLET (Voirie-Eau-Assainissement)**, N. BARBERIE, D. MACRI
- Urbanisme-Environnement: **L.BEAU-GUYAT**, N. BARBERIE, E. PETAT
- Communication-Numérique: **N. BARBERIE**, L. BEAU-GUYAT, E. PETAT
- Cimetière: **J.GROS**, E. VIOLLET
- Finances: **N. BARBERIE**, L. BEAU-GUYAT, E. PETAT
- Sécurité: **B.BIAU**, J. MARTRA, N. BARBERIE
- Bâtiments-CTM-Relations Associations: **J.MARTRA (maintenance des bâtiments), M.VILLECOURT (entretien des bâtiments, restauration scolaire)**
- Jeunesse-Affaires Scolaires: **N.BARBERIE (affaires scolaires), S.CLOP**, MA.DAGAND, B. MESCLIER, M.VILLECOURT
- Bois et Chemins: **D.MACRI**, E. VIOLLET
- Culture-Social-Evénementiel: **MA.DAGAND, B.MESCLIER**, J. MARTRA, L.BEAU-GUYAT, M. BRUHAT, S.CLOP
- Sapeurs-Pompiers: **J.MARTRA, E.PANAYE**

Si vous souhaitez vous investir dans un des domaines ci-dessus, n'hésitez pas à vous signaler au secrétariat pour participer à une ou plusieurs commissions, de manière permanente ou sur un thème particulier.

***en gras, les responsables**

Commission communale des impôts directs

Elle est composée de sept membres et de six suppléants. La durée du mandat est de 6 ans. Elle est chargée chaque année de valider les listes concernant les révisions des valeurs des propriétés de la commune établie par les services fiscaux, suite aux déclarations d'urbanisme notamment. Outre le Maire, une liste comportant 12 noms doit être adressée à la Direction des Services Fiscaux de l'Ain. Ont été proposés: Brigitte PONCET-MONTANGE, Line BEAU-GUYAT, Marie VILLECOURT, Espérance PANAYE, Louis THIEVON, Jean-Pierre LESPINASSE, Patrick MESCLIER, Daniel BOTTEX, Christian BRUN, Nicolas BARBERIE, Emmanuel PETAT, Dominique MACRI.

Joël MARTRA
1er adjoint

Représentants dans les organismes extérieurs

Syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain
Joël MARTRA : titulaire
Marilyn BOTTEX et Bruno BIAU : suppléants
Centrale du Bugey : Bruno BIAU : titulaire
Dominique MACRI : suppléant
Conseil d'administration du Collège de la Plaine de l'Ain :
Espérance PANAYE et Nicolas BARBERIE : titulaires
Brigitte MESCLIER et Marie-Ange DAGAND : suppléantes
Centre nautique d'Ambérieu: Brigitte MESCLIER : titulaire
Marie-Ange DAGAND : suppléante
Comité National d'Action Sociale : Marie-Ange DAGAND
Correspondant Défense : Bruno BIAU
Syndicat mixte Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain
Marilyn BOTTEX et Line BEAU-GUYAT
Syndicat Rivière Ain Aval Affluents - SR3A
Eric VIOLLET et Dominique MACRI
Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CCPA : Marilyn BOTTEX

Commission de contrôle des listes électorales

Celle-ci étudie les recours administratifs contre les refus d'inscription et contrôle la régularité de la liste électorale.
Elle est composée d'un conseiller municipal: Eric VIOLLET, d'un délégué de l'administration: Patrick MESCLIER ainsi que d'un délégué du Tribunal Judiciaire: Daniel BOTTEX, tous les deux choisis parmi la liste des électeurs de la Commune.

Après chaque Conseil Municipal, le compte rendu intégral est à votre disposition au secrétariat de mairie ou sur le www.leymentmairie.com

Urbanisme

Line BEAU

2ème adjointe

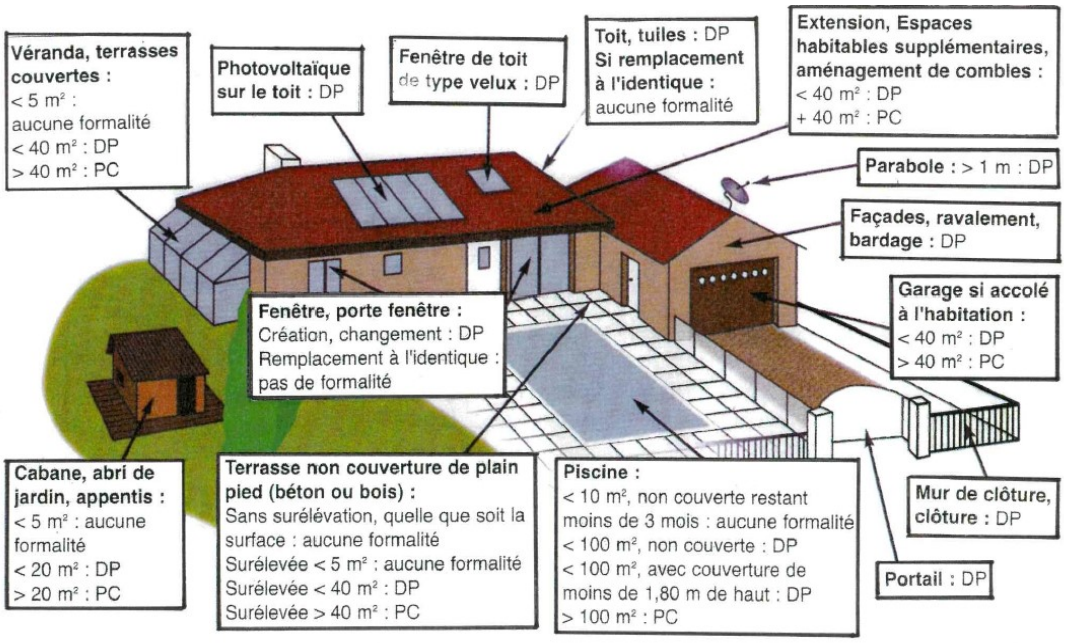

Une autorisation (Déclaration Préalable ou Permis de Construire) est nécessaire pour la plupart de vos travaux d'aménagement.

Pensez à vous renseigner auprès du service Urbanisme AVANT de les débuter.

Budget 2020 : les chiffres à retenir

Budget communal

Fonctionnement
987 864 € **dont Excédent antérieur** 75 285 €
Investissement
262 807 €
dont Excédents antérieurs,
194 739 €
FCTVA*
38 000 €
et Emprunts
105 322 €

* La commune est remboursée de la TVA pour certains travaux d'investissement, avec un décalage de 2 ans.

Budget eau/assainissement

Fonctionnement
76 937 €
Recettes/eau-assainissement 71 000 €
Dépense station épuration 36 510 €
Amortissements* 22 032 €
Investissement
181 278 €
dont Excédents antérieurs
159 246 €
Emprunts
10 768 €

*La commune doit provisionner chaque année une somme afin de prévoir le remplacement des ouvrages créés lors des travaux d'investissement.

14 635€

C'est le coût annuel des contrats d' **assurances** : 2699€ pour la **flotte automobile** et 8936€ pour les **bâtiments** (contrats nouvellement conclus auprès d'**AXA** au 1/01/2021) ainsi que 3000€ pour les **risques statutaires** auprès de **GRAS SAVOYE**, permettant d'être indemnisés en cas d'absence d'un agent de plus de 15 jours et de prévoir son remplacement.

Nicolas BARBERIE

3ème adjoint

4 000 €

C'est le montant dépensé auprès des **Ateliers protégés ERDTA et LE VERDIER** pour des fournitures (papeterie, produits d'entretien), plus coûteuses qu'auprès d'un fournisseur classique mais favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde de l'entreprise.

1%

C'est l'**augmentation** appliquée aux **taux d'imposition** qui s'élèvent à 13.49% pour le foncier bâti, et 56.94% pour le foncier non bâti, la taxe d'habitation ayant été supprimée.

Les Travaux sur Leyment

Eric VIOLLET
Conseiller délégué

CANALISATION DES EAUX PLUVIALES

Rue de la Cime: canalisation de l'eau pluviale qui arrive par le chemin des Colombettes par la création d'un caniveau sur un passage surélevé et d'un petit merlon le long d'une façade pour éviter les remontées d'eau par capillarité pour 3946€ HT.

Création d'un caniveau en travers de la chaussée dans le lotissement de la Côte à Goy pour canaliser le ruissellement par temps de fortes pluies pour 1910€ HT.
Travaux réalisés par la société CTPG.

Réfection du trottoir entre l'aménagement de Logidia et la mairie pour 12031€ HT par la société Bertrand TP. Des plantations sont à venir dans la partie en herbe.

VOIRIE

Marquage des tombes semblant abandonnées au cimetière afin de retrouver les ayants-droits éventuels avant reprise par la mairie.

CIMETIERE

Jacques GROS

LAVOIR DE LA CIME

Sécurisation de la toiture du lavoir de la Cime par l'entreprise Tony d'Agoste, avant réfection des 3 piliers vétustes pour un montant de 3120 TTC.

Ça bouge du côté des commerces

Proxi — Budget (montants HT car budget annexe soumis à la TVA)

Dépenses

Rachat du local à LOGIDIA
232 000 €
Electricité (SARL MAINTENANCE ELEC)
11 309 €
Carrelage (AIN CARRELAGE)
11 104 €
Plomberie (ALEX PLOMBERIE)
2 226 €
Plâtrerie-peinture (TOPEINTURE)
8 395 €
Climatisation (NACIA)
11 816€

Recettes

Subvention de la CCPA
114 394 €
Subvention de la Région AURA
30 000 €
Emprunt auprès du Crédit Agricole
150 000 € (durée 20 ans, taux de 0.57%)
Loyer mensuel
800€

Après plusieurs contacts infructueux, c'est Maud BRUHAT, par ailleurs conseillère municipale, qui est allée au bout de la démarche d'investissement dans ce nouveau projet. Outre l'installation d'une épicerie PROXI (en partenariat avec le groupe Carrefour), elle reprend également le débit de tabac et française des jeux, qui sera donc déplacé depuis le centre village.

Saluons leur courage entrepreneurial en leur réservant à tous un bon accueil dès leur ouverture.

Une bière « Leymentaise »

Leyment aura bientôt sa brasserie. Bastien et Cédric, tous les deux lyonnais ayant des attaches à Leyment, sont depuis quelques mois à pied d'œuvre rue de la Cime, en train de réhabiliter et de transformer un ancien atelier en brasserie artisanale. Leur objectif est de produire à partir de mars 500 litres par mois de trois types de bières légères en se servant de 100% d'ingrédients français et surtout régionaux : une blonde, une blanche et une bière houblonnée : French Pale Ale (une méthode de brassage particulière).
Soucieux de réduire l'empreinte écologique de cette belle initiative, un système de recyclage d'eau et de consigne de bouteille sont à l'étude.

Pizzeria à emporter

DERNIERE MINUTE

Le restaurant « Le Bon Coin de Leyment », ouvert il y a un an, n'aura malheureusement pas survécu à la crise sanitaire. Vincenzo, son pizzaiolo, souhaitant développer sa propre activité de vente à emporter sur la commune, une étude de faisabilité est en cours afin de voir si le four à bois communal pourrait être utilisé pour cela. Etant à disposition de manière ponctuelle de quelques associations, une convention serait rédigée afin que cela perdure.

Marie-Ange DAGAND et Brigitte MESCLIER

Nous sommes disponibles au besoin pour vous recevoir sur rendez-vous dans les locaux de la bibliothèque équipée d'un poste informatique et bientôt d'une connexion Internet, si vous avez des difficultés pour une démarche administrative par exemple.

En collaboration avec le bailleur Logidia, la commune a décidé d'implanter une résidence pour personnes âgées composée de 8 logements . Le projet Haissor, (Habitat Intermédiaire Solidaire Regroupé), a été conçu à destination des personnes en situation de perte d'autonomie et permet de réduire l'isolement et le sentiment d'insécurité. Une équipe de professionnels d'aide à domicile (ADMR) et la mairie (CCAS) assurent une présence conjointe.
Compte tenu du contexte actuel, l'animation dans la salle commune de la **résidence des Ormes** ne peut avoir lieu et ce jusqu'à amélioration de la situation.
Les circonstances n'ont pas permis non plus d'organiser le traditionnel goûter de Noël. Cela n'a pas empêché les membres du conseil municipal de distribuer une centaine de colis gourmands ou de bons cadeaux aux personnes de plus de 70 ans en fin d'année.

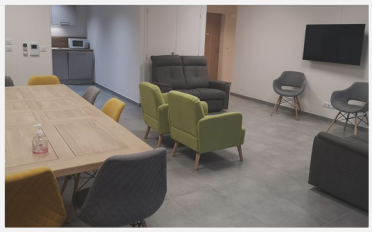

Eryne Moreno a porté haut les couleurs de Leyment cette année en remportant le titre de première dauphine lors de l'élection de Miss Châtillon-Pays de Dombes et en participant à l'élection de Miss Pays de l'Ain. Originaire du village, âgée de 19 ans, Eryne est titulaire d'un Baccalauréat Scientifique et depuis la rentrée en deuxième année de licence en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives afin de s'orienter dans la recherche de nouveaux équipements handisports et d'appareillages pour les personnes âgées et les personnes à mobilités réduites.

Mission Locale Jeunes Bugey Plaine de l'Ain

Mission de service public de proximité, avec un rôle essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion professionnelle et sociale.

MISSIONS

✓ Parcours contractualisés vers l'emploi et l'autonomie
Ateliers collectifs innovants, valorisation des compétences

✓ Partenariat et relations avec les entreprises
Emploi, formation, découverte des métiers, acquisition de compétences, découverte des secteurs qui recrutent, aide à la création d'entreprise…

ACCOMPAGNEMENTS :

✓ à l'accès aux droits sociaux et aux aides financières… pour faciliter la définition et la réalisation du projet professionnel

✓ à la formation
Préparation aux concours, préqualifications, qualifications, aide à l'accès aux contrats en alternance et au retour en formation…

✓ à l'emploi
Ateliers de recherche, CV, lettres de motivation, coaching, partenariat avec les entreprises, mobilité internationale…

✓ au logement
Soutien pour un logement autonome, temporaire ou d'urgence, budget, aides diverses…

✓ santé
Accès au droit sécurité sociale et complémentaire, consultation gratuite de psychologue…

✓ mobilité
Point information, recherche de moyens de locomotion (scooters, cartes illico solidaire), carte Pass Région…

Chaque année 2300 jeunes sont ACCOMPAGNÉS DANS LEUR INSERTION PROFESSIONNELLE et SOCIALE par des professionnels et tout un réseau de partenaires, AVEC DES RESULTATS

Mission Locale
Bugey - Plaine de l'Ain

Permanences : Lagnieu, Loyettes, Serrières de Briord, Meximieux, Ambérieu-en-Bugey sur RV

Vous pouvez prendre RDV au **04 74 34 61 22** ou sur le site **https://mljbpa.goodbarber.app/**

GARANTIE JEUNES
Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études et qui ont peu ou pas de revenu.
Ils sont accompagnés afin de leur permettre d'accéder à leur autonomie professionnelle en multipliant les expériences professionnelles et de bénéficier d'une aide financière (versement d'une allocation mensuelle sous réserve de respects des obligations du contrat).

SOUTIEN CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE
Mobilisation dans le cadre de "l'obligation de formation" : accueil sans rendez-vous des jeunes et leurs parents afin de prendre en considération les jeunes relevant de cette obligation, et de trouver une solution la plus adaptée à leur situation.
Programme "Avenir en main 16-18"
1/ Repérage des jeunes
2/ Actions de remobilisation et de raccrochage
3/ Accompagnement et solutions.

Bibliothèque

Après une décennie en tant que responsable de la bibliothèque, Michèle Lespinasse a souhaité passer la main. Tous nos remerciements à elle pour son investissement. **L'équipe des bénévoles**, pour certains de la première heure, assistés de quelques nouvelles recrues reste mobilisée pour vous accueillir:

le mercredi de 15h00 à 17h45 (18h30 hors périodes de couvre-feu).

Pour les seconder et développer l'offre (nouveaux horaires, nouvelles activités en partenariat avec la bibliothèque départementale), **Maud**, intervenant déjà à l'école et au centre de loisirs s'est vu attribuer 4 heures par semaine. Le contexte sanitaire l'en empêche malheureusement, mais dès que cela sera possible, de nouvelles animations autour de la lecture seront proposées.

La seconde salle a été aménagée pour être un coin convivial dans lequel vous pourrez vous installer pour consulter les différents ouvrages. En cours de décoration (merci à Elena pour la conception et réalisation de la fresque), vous y retrouverez également quelques romans et mangas sélectionnés pour créer une nouvelle offre à destination des **ados et jeunes adultes**. Celle-ci pourra s'enrichir en fonction de vos suggestions.

Notre prestataire restauration

Marie VILLECOURT

Une société de proximité

RPC est une société proche de ses clients, avec un rayon d'action de maximum 120 km. Elle fournit 36000 repas par jour auprès de 338 écoles, parmi lesquels notre restaurant scolaire et notre centre de loisirs.
Dès sa création en 1994, RPC a développé un concept de restauration basé sur l'utilisation d'un maximum de produits frais achetés auprès de fournisseurs locaux et très respectueux de l'environnement. Aujourd'hui, RPC utilise environ 80% de produits frais pour proposer une cuisine traditionnelle et non industrielle.

80% des fruits et légumes utilisés sont français, 25% issus de l'agriculture locale, 40% issus d'un approvisionnement en circuit court. 100% des poissons sont issus de la pêche durable et 100% des viandes françaises et régionales.

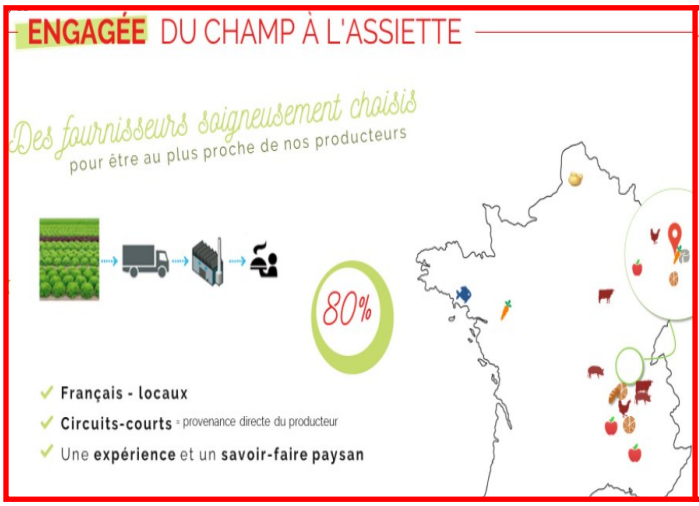

Cantine: tarif des repas

Le repas est facturé au coût de 5.14€ aux familles, incluant le repas et la garde durant 2h, contre 5€ précédemment, afin de répercuter l'augmentation opérée par RPC pour conserver une prestation de qualité. Malgré cela une subvention communale est nécessaire pour équilibrer le budget du service.

Lutter contre le gaspillage pour maitriser les tarifs

Dans le cadre de la loi EGalim sur le gaspillage alimentaire, RPC nous propose des outils afin de réduire la quantité d'aliments jetée et pesée chaque jour. Afin de s'approcher de zéro, depuis le 1er décembre, la possibilité nous est donnée de commander chaque élément du repas séparément afin d'ajuster au mieux les quantités à celles réellement consommées par les enfants. Outre la réduction du gaspillage, la petite économie financière réalisée pourra permettre par exemple de ne pas répercuter une prochaine augmentation de tarifs aux familles ou encore d'**augmenter encore la qualité des repas, en incluant davantage de produits bio** (20% à l'heure actuelle).

A la carte: une formule innovante pour lutter contre le gaspillage

Il nous est également proposé chaque jour 2 formules différentes: un repas classique comprenant entrée, plat, fromage et dessert et un menu alternatif dit **« menu bistrot ».** Dans celui-ci, l'entrée est remplacée par un second accompagnement servi avec le plat chaud, le grammage total d'aliments restant identique. Depuis le 18 janvier, il sera choisi lorsque nous savons d'expérience que l'entrée prévue par RPC est peu appréciée des enfants, afin de réduire le gaspillage et de nous adapter à leurs envies. Un retour leur sera demandé après quelques semaines d'expérimentation.

Le RAMI : un service pour tous

Le **Relais Assistants Maternels Itinérant (RAMI)** géré par l'association LAB « Lieux Accueil Bébés » accueille les parents, les enfants, les assistants maternels agréés par le département et les gardes à domicile. Le RAMI est présent sur 8 communes de la Plaine de l'Ain.

Ce service se veut le trait d'union entre les familles qui ont besoin de faire garder leur(s) enfant(s) et les professionnels qui pourront les accueillir. Pour cela, des permanences sont mises en place pour vous accompagner dans la recherche d'un mode de garde et dans toutes les démarches relatives au contrat de travail (du début à la fin de contrat…). A Leyment, elles ont lieu le vendredi tous les 15 jours, à la mairie, de 16h à 19h. Vous avez aussi la possibilité de vous rendre sur Chazey-sur-Ain, Sainte Julie, Saint-Vulbas, Loyettes, Blyes ou Saint-Maurice-de-Gourdans. Le planning des permanences est en ligne sur le site : https://sites.google.com/site/lieuxaccueilbebes/home.
Des permanences téléphoniques ont aussi lieu les lundis et vendredis de 14h à 16h au 06 83 17 11 96 ou 06 47 12 19 82. Enfin, une adresse mail est active pour contacter le RAMI : lieux.accueil.bebes@gmail.com.

Le jeudi matin, les animatrices du RAMI, Juliette ou Marie proposent des temps collectifs pour les enfants de 0 à 3 ans (jusqu'à 6 ans pendant les vacances scolaires) accompagnés de leurs assistants maternels. Lors de ces matinées, les enfants apprennent à jouer ensemble, à créer des liens… Ils bénéficient d'un environnement créé pour eux avec un espace dédié à la motricité, des coins jeux d'imitations, des coins jeux de manipulations, un coin livres, un coin jeux de mise en scène (ferme, voitures…), et un tapis pour les plus jeunes. C'est aussi un temps d'échanges entre assistants maternels. A Leyment, les temps collectifs ont lieu le jeudi de 9h00 à 11h00 dans la salle du conseil.

Afin de garantir un accueil de qualité pour les enfants au domicile des assistants maternels, ceux-ci se voient proposer de nombreuses formations.

L'actualité du RAMI:
Facebook : Asso Lab

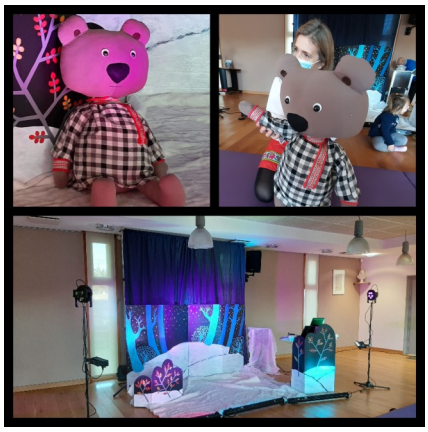

Thèmes abordés en 2020

Janvier/ Février
Le mouvement
(Poursuite de l'activité par mail et téléphone durant le confinement. Proposition de lectures et de comptines en visio pour les enfants, 2 fois par semaine.)

Juin/Juillet
Rencontres à l'extérieur

Septembre/Octobre
L'alimentation à travers les 5 sens. Intervention d'une diététicienne en temps collectif.

Octobre/Novembre
Voyage au pays des couleurs

Novembre/Décembre
Noël. Spectacle de "La Petite Cie" pour compléter le thème des émotions.

Centre De Loisirs

Stéphanie CLOP

Afin d'avoir un retour d'expérience, la municipalité a élaboré un questionnaire permettant de recueillir les impressions des enfants ayant fréquenté le centre durant les dernières vacances scolaires ainsi que de leurs parents. Il n'est pas trop tard pour le retourner complété en mairie.
Son analyse permettra de proposer une offre au plus près des besoins des familles et des envies des enfants en les associant encore davantage à la vie de leur centre de loisirs. Le conseil municipal travaille également sur la mise en place d'un mode d'inscription informatisé pour les familles, à l'aide d'un logiciel spécifique comme c'est déjà le cas pour la restauration scolaire.

Art et nature à l'école du Muguet

Projet artistique « Amad'art »

Grâce à l'intervention de l'association Amad'art, financée par le Sou des Ecoles, les élèves des différentes classes se sont transformés en artistes en herbe pour parer l'école de belles couleurs sur le thème de la nature.
Petites bêtes et végétaux inspirés de la faune et de la flore locales ont élu domicile sur différents supports: portes du préau de la maternelle, colonnes des préaux, pierres dressées à cet effet près du portail, arbre mort dans la cour transformé en totem après un bon élagage.
La mairie a financé le matériel nécessaire et préparé les supports.

L'école: Refuge LPO

La Ligue de Protection des Oiseaux est intervenue dans les classes pour sensibiliser les élèves aux différentes espèces présentes sur la commune et à la nécessité de les préserver.
Une première action a consisté en l'installation de nichoirs dans les arbres de la cour.

Cérémonies et CPINI

Malgré la crise sanitaire, la mémoire des soldats tombés pour la France a été honorée lors des différentes cérémonies, en petit comité et dans les respect des gestes barrières. Le monument a quant à lui été fleuri à l'automne par les bénévoles du fleurissement.

Deux nouveaux sapeurs-pompiers ont demandé à rejoindre les 11 membres du CPINI. Le système d'alerte évolue aussi, et d'ici peu, la sirène située sur le toit de l'ancienne mairie ne sonnera plus, y compris en journée, pour avertir les sapeurs pompiers au profit de « bips » et sera réservée aux alertes ponctuelles en cas de « catastrophes ».

Celui-ci sera prochainement doté d'un nouveau fourgon cédé gratuitement à la commune par le Service Départemental d'Incendie et de Secours, les dernières démarches administratives étant en cours pour une mise en service très prochainement.

Espérance PANAYE

Sécurité

Bruno BIAU

Sécurité à vélo

Afin de veiller à leur sécurité, nous vous invitons à vérifier que vos enfants sont correctement équipés avant leurs sorties à vélo. *Un circuit VTT dans les bois de Leyment vous sera bientôt proposé* et fléché depuis le centre du village.

Toujours autant d'incivilités

Que ce soit à côté des points de collecte, dans les bois ou ailleurs, le comportement inacceptable de certains se poursuit malheureusement.

Il va devoir être envisagé de renforcer la vidéosurveillance dans cette zone et à d'autres endroits du village où les dépôts sauvages se multiplient en ce moment.
Cela représentera une dépense pour la collectivité qui pourrait facilement être évitée avec un peu de civisme et de respect.

N'ayant pas pu organiser de nettoyage de printemps, n'hésitez pas, lors de vos promenades, à vous munir d'un sac pour ramasser quelques déchets et à signaler en mairie tout agissement suspect de véhicule ou individus responsables de ces incivilités.

Lacérés 10 jours après leur installation

Une nouvelle association leymentaise vient au secours des animaux maltraités, le

Harem du démon

Grâce à vos dons, cette association peut continuer à sauver des vies d'animaux et poursuivre ses actions pour leur bien-être.
L'association a mis en place un bac pour vos dons alimentaires et matériels. Vous pouvez donc dès maintenant les déposer en toute sécurité.

HAREM DE DEMON
SECOURS
W011005779

Maltraitance - Errance - Abandon

haremdedemon@gmail.com

06-50-90-69-65

1749 route de Genève
01150 LEYMENT

N'hésitez pas à les contacter si vous trouvez un animal en errance ou en détresse et suivez les sur leur page Facebook: **Harem de démon secours**

Emmanuel PETAT

...et environnement

Dominique MACRI

Affouages

La commune a lancé une nouvelle campagne de vente de coupes de bois. Les parcelles ont été tirées au sort à « huis clos » et attribuées au tarif de 100€. Les 25 coupes qui devront être terminées le 30 avril 2021 ont été tracées notamment sur des parcelles endommagées lors des précédents « coups de vent » afin d'éliminer les arbres morts.

Elagage

Une campagne d'élagage des arbres ou branches a été réalisée par la société Fournand, pour un montant de 4992€, notamment le long des lignes électriques, afin de prévenir tout risque de chute sur les câbles.

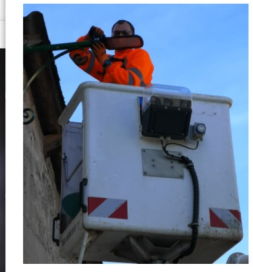

L'éclairage passe en mode LED

Notre éclairage public étant vieillissant, le conseil municipal souhaitait depuis longtemps le remplacer par un système plus récent et économique, cela s'avérant malheureusement trop couteux et long à amortir. Le responsable du CTM a mené à bien le projet en contractualisant avec un fournisseur compétitif (LEDGAM) et en réalisant l'installation, car disposant des compétences et habilitations nécessaires. Cela a permis de limiter le coût de ce remplacement à 56€ HT environ par point lumineux. Plus de 200 lampadaires sur les 300 que comporte la commune ont d'ores et déjà bénéficié de ce coup de jeune. Les derniers seront remplacés d'ici l'été. Dans les bâtiments publics aussi, les luminaires laissent peu à peu la place à des LEDs. Un bilan des économies réalisées sera effectué en fin d'année.

Fleurissement

S'ils ne sont plus réunis sous forme d'association, Christiane et Michel, bénévoles, sont restés mobilisés malgré le contexte sanitaire pour embellir notre village: fleurissement du centre village à l'automne et réalisation du décor de Noël ont été au programme de cette fin d'année. Un grand merci à eux! N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez rejoindre la commission communale.

Zoom sur l'ISDI

Pour son activité (terrassement et réseaux), la société FAMY a souhaité aménager son site chemin des Carrières afin de stocker définitivement ses déchets inertes excédentaires.
Afin d'exploiter cette ancienne excavation (qui était une gravière) en tant qu'Installation de Stockage de Déchets Inertes, de nombreux dossiers (toujours en cours d'étude) ont été déposés en collaboration avec la mairie depuis 2008, afin de remplir les conditions réglementaires.
Bien que l'impact environnemental de cet aménagement soit positif pour la commune (le site faisait précédemment l'objet de dépôts sauvages réguliers, notamment près de la nappe phréatique et de rodéos), de très nombreuses précautions et compensations ont été demandées par l'état à la société FAMY.
Elle concernent notamment la préservation de la Faune et de la Flore et le réaménagement de la voirie à l'entrée du village sur la RD 1084 pour faciliter l'accès des camions au chemin des Carrières, financé à 100% par FAMY. Celui-ci sera réalisé sous maîtrise d'œuvre du département à l'été 2021.

Ci-contre: le décrotteur à l'entrée du site et l'aire étanche pour le stationnement des engins permettant aux eaux de pluies de s'écouler mais emprisonnant les hydrocarbures. Ci-dessous: l'atelier de concassage qui sera présent 4 semaines par an.

Aménagements sur la RD 1084

Un « tourne à gauche » sera créé pour permettre aux camions de rejoindre le chemin des Carrières en venant de Meximieux et un autre en venant d'Ambérieu pour faciliter l'entrée des habitants du Clos des Eglantiers. Il est également prévu de planter des arbres le long de la RD1084 et de délimiter des cheminements piétons de part et d'autre de l'entrée du village en venant d'Ambérieu (aux abords des Clos des Eglantiers et des Aubépines).

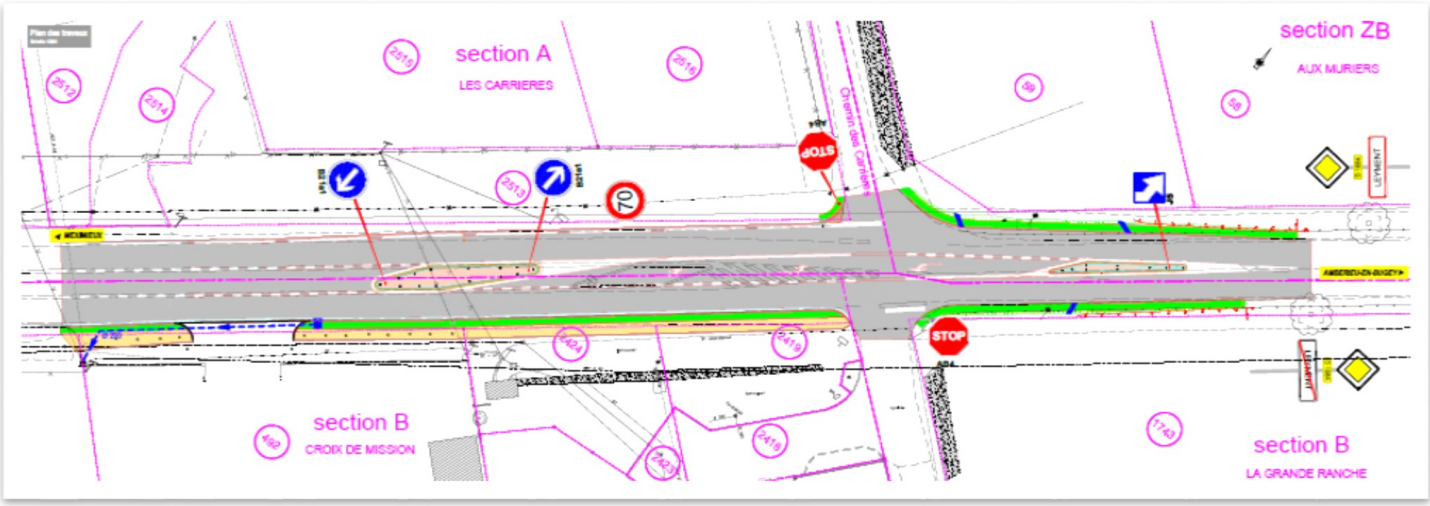

...de la société FAMY

Compensations Faune-Flore

Depuis 2012 et jusqu'en fin 2019, l'ensemble du site a bénéficié d'un suivi écologique.

Préservation de 6 000m2 de pelouse sèche

Création d'une mare à batraciens

Aménagement de:
3 gites à hérissons
2 gites à serpents
5 gites à chiroptères

Plantation de 100 m2 de la *germandrée des marais,* (qui a dû être détruite sur le site afin de reboucher un puits qui pouvait s'avérer dangereux) sur la Lône entre Blyes et St Jean de Niost, avec un suivi sur 20 ans.

21 500 m2 de plantations d'arbres dit feuillus sur des terrains communaux de Leyment, avec un suivi sur 20 ans, notamment en bordure de l'allée principale des bois de la Servette (lorsque les coupes de sapins Douglas auront été réalisées, afin de restaurer les essences originelles de la forêt) et 20 000 m2 de bois identifiés et protégés dans les bois de la Servette pour en faire un **îlot de sénescence**, avec un suivi sur 20 ans.

Un **« îlot de sénescence »** est une zone volontairement abandonnée à une évolution spontanée de la nature jusqu'à l'effondrement complet des arbres et reprise du cycle sylvigénétique.
C'est un des moyens de soutien de la biodiversité forestière. On peut y trouver des arbres grands et vieux ainsi que du bois mort, comme on en trouverait dans une forêt naturelle, pour permettre la survie des espèces dépendantes de ces milieux. Cette « *non-gestion* » est un élément à part entière du plan de gestion de la forêt établi par l'ONF.

Etat Civil 2019 et 2020

Décès

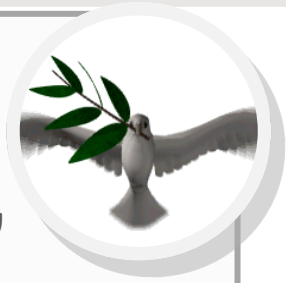

2019
11 février
Jean-Claude LALU
27 février
Roger GUERRIER
15 juillet
Abdelaziz ER RIDAOUI
4 octobre
Jérôme REVERDY
29 octobre
Philippe CAILLAU

2020
18 janvier
Jean-Pierre MONTAGNE
18 avril
Marcel RAVAUX
27 juin
André VIOLLET
13 septembre
Fortunée NUGUES
16 septembre
Nicole DHAINAUT
13 octobre
Georges LAMONTAGNE
14 décembre
Jean-Pierre PASSAQUET
29 décembre
Yvon ROBILLARD

Mariages

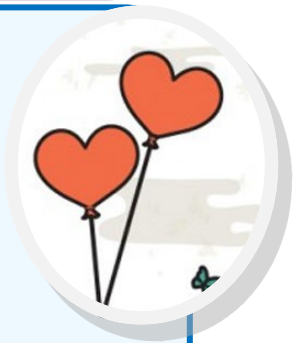

2019
20 avril
Samvel GASPARYAN
et Sahakanouch STEPANIAN
4 mai
Frédéric BLAYON
et Juliana DE ARAUJO PINTO
25 mai
Jérémie LUBRANO-LAVADERA
et Aurélie FANGET
20 juillet
Cédric AUDEBERT
et Alexandra RIVOLTA

2020
29 juin
Mikaël ATTIAS
et Cédric MARTOS

Naissances

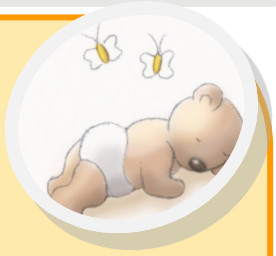

2019
20 février
Eloan DARD
22 mars
Lucie GIBERT
2 avril
Gabin DEFILS
19 mai
Noah LEDENTU
24 mai
Gabriel BOYER
30 mai
Léo GUEZEL
6 juin
Loevan MARCHAND
7 juin
Emy TORREMOCHA
30 juin
Lola BELUD
8 juillet
Tiago LUZIO-RUA
10 juillet
Paul BALCERZAK
26 juillet
Mila SERVELLA
21 septembre
Laël RIVIER
7 novembre
Giulia CAILLAU
20 novembre
Erine SAINTEMARIE
9 décembre
Nolan CHEVAL
19 décembre
Paul MOREL

2020
12 janvier
Elya VARREL
7 février
Romane GAGNIEUX
22 mars
Elijah LEDENTU
18 avril
Gohan PARRA
20 mai
Alicia DUCARRE
26 mai
Lucas KIMMEL
19 juin
Léo BLAYON
25 juin
Lyam ALVES
14 août
Léo VERONA
16 octobre
Elise
et
Rose DUMAIN
28 octobre
Lise PRATVIEL
2 novembre
Tayron KASEMRATH
3 décembre
Théo MESPOULEDE
6 décembre
Adam PARISSEAUX
22 décembre
Joe DROUARD
28 décembre
Djani AZZABI

Mairie de Leyment

Soyez encore plus nombreux à suivre la page Facebook de la Mairie

Vous êtes déjà près de 450 à y être abonnés.
Cette page partage des informations utiles qu'elles soient officielles (gouvernement, préfecture, communauté de communes), en constantes évolutions avec la crise sanitaire que nous traversons actuellement, ou issues de la vie des associations sur la commune.
Rejoignez là pour **agrandir la communauté leymentaise!**